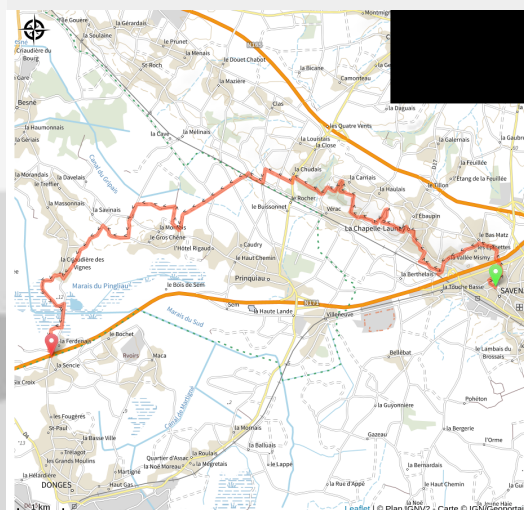


GR® 3 - La Loire Sauvage à Pied - Étape 06



De Savenay à Donges, des vallées du Sillon aux portes de la Brière

De Savenay à La Sencie, sur la commune de Donges, cette sixième étape du GR®3 parcourt 21 kilomètres entre vallées boisées, chemins bocagers et patrimoine rural. En 5h30 de marche, le sentier traverse La Chapelle-Launay et la vallée Mismy avant de descendre progressivement vers les terres basses de l'estuaire. Une étape de transition entre les hauteurs du sillon de Bretagne et les premiers paysages de marais annonçant la Brière.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 20.8 km

Dénivelé positif : 248 m

Difficulté : □♀Moyen

Type : Itinérance (GR)

Itinéraire

Départ : Savenay

Arrivée : Donges

Balisage :  GR

Communes : 1. Savenay

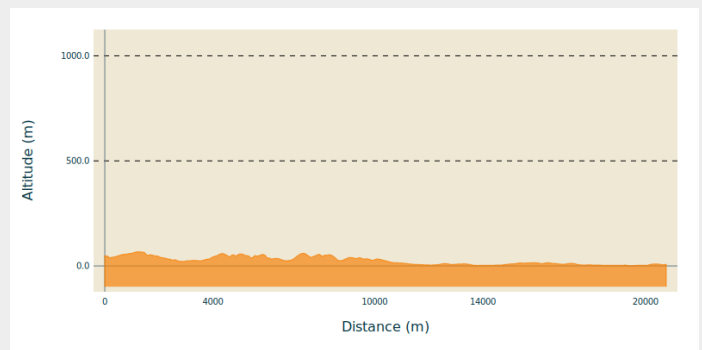
2. La Chapelle-Launay

3. Prinquiau

4. Besné

5. Donges

Profil altimétrique



Altitude min 1 m Altitude max 67 m

Au départ de Savenay, cette sixième étape du GR®3 poursuit sa route vers l'ouest en direction de La Sencie, sur la commune de Donges. Avec ses 21 kilomètres, ses 5h30 de marche estimées et ses 113 mètres de dénivelé positif, elle propose une journée assez longue mais moins vallonnée que la précédente. Son indice d'effort IBP de 52 correspond à un effort modéré, principalement lié à la distance.

En quittant Savenay, le marcheur retrouve les paysages du sillon de Bretagne, entre hauteurs boisées, chemins ruraux et vallées encaissées. Le relief s'adoucit progressivement, mais continue d'offrir des variations de terrain et de vastes perspectives sur les campagnes environnantes. Cette première partie prolonge l'atmosphère de l'étape précédente tout en préparant une transition vers les terres basses de l'estuaire et de la Brière.

Après environ 4,8 kilomètres, le GR®3 rejoint La Chapelle-Launay. Installée sur le sillon de Bretagne, la commune domine la vallée de la Loire et l'estuaire. Plusieurs circuits locaux mettent en valeur cette position de belvédère ainsi que les vallées de la Cure, de Malhara, de la Carraais et de Boitouze, creusées dans le relief et parcourues par des chemins bocagers.

Le parcours gagne ensuite la vallée Mismy, où chemins ombragés, sous-bois et anciennes carrières composent un paysage plus intime. Des sections peuvent rester humides, notamment en hiver, ce qui invite à prévoir des chaussures adaptées.

La vallée porte aussi les traces d'une histoire plus récente. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle accueillit un camp de stationnement et de repos lié aux troupes allemandes de la forteresse de Saint-Nazaire. Certaines constructions ont ensuite été transformées en habitations, donnant à ce secteur naturel une mémoire particulière.

À proximité du parcours, l'abbaye de Blanche-Couronne constitue l'un des principaux repères patrimoniaux du secteur. Fondée au XII^e siècle, elle témoigne de l'implantation monastique ancienne et de l'exploitation agricole des marais de Loire. Classée au titre des monuments historiques depuis 1994, elle appartient aujourd'hui au Département de Loire-Atlantique et fait l'objet d'une restauration.

Après La Chapelle-Launay, le GR®3 poursuit sa progression durant un peu plus de 16 kilomètres jusqu'à La Sencie. Les vallons boisés laissent progressivement place à des paysages plus ouverts. Les haies bocagères, les prairies et les terres agricoles accompagnent la descente vers les zones plus basses de Donges.

Cette évolution du relief marque un véritable changement de territoire. Le sillon de Bretagne s'éloigne peu à peu tandis que se dessinent les marges orientales de la Brière et les paysages façonnés par l'eau. À Donges, le réseau de canaux, de vannes et d'écluses témoigne d'un long processus d'aménagement des marais, tandis que le développement maritime et industriel a profondément transformé le territoire au XXe siècle.

L'arrivée à La Sencie, lieu-dit de la commune de Donges, ouvre ainsi une nouvelle séquence du GR®3. Le randonneur quitte les vallées du sillon pour entrer dans un univers de marais, de prairies humides et de canaux. Cette transition prépare l'étape suivante vers Crossac et Sainte-Reine-de-Bretagne, au seuil du Parc naturel régional de Brière.

Cette sixième étape peut donc être racontée comme une descente progressive vers les terres d'eau : quitter les hauteurs de Savenay, traverser La Chapelle-Launay, suivre les chemins ombragés de la vallée Mismy, longer un patrimoine marqué par l'histoire monastique et la Seconde Guerre mondiale, puis rejoindre La Sencie aux portes des marais de Donges et de la Brière.



Toutes les informations pratiques

Source



COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE

<https://loire-atlantique.ffrandonnee.fr/>